

**INTERCO'
OUTRE-MER****L'association des intercommunalités d'Outre-mer***Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion, Polynésie française*

MOT DU PRESIDENT



Partout dans les Outre-mer, les intercommunalités sont à l'œuvre. Aux côtés des communes, elles organisent les services essentiels, accompagnent les dynamiques économiques, portent des équipements de proximité et construisent des réponses concrètes aux besoins des habitants. Leur action, souvent conduite dans des contextes exigeants, démontre chaque jour leur rôle moteur dans la transformation des territoires.

Déchets, eau, mobilités, développement économique, cohésion territoriale, sécurité, adaptation aux risques... sur de nombreux sujets, elles sont en première ligne. Elles planifient, investissent, innovent et font émerger des solutions adaptées à chaque bassin de vie. Cette énergie collective mérite d'être pleinement reconnue et soutenue.

Le déplacement que nous avons effectué en Guyane, en Guadeloupe et en Martinique l'a confirmé avec force. Les actions mises en œuvre et les projets témoignent d'une mobilisation réelle, d'équipes engagées et d'une volonté d'agir au plus près du terrain. Mais ils rappellent aussi l'urgence de changer d'échelle. Face aux défis des déchets, des sargasses, de l'eau, des mobilités ou du recul du trait de côte, les élus appellent des réponses plus rapides, plus lisibles et mieux adaptées aux réalités ultramarines.

Interco' Outre-mer continuera de porter cette parole collective, avec détermination, pour donner aux intercommunalités les moyens d'agir.

Bonne lecture à toutes et tous,

Eugène Larcher
Président par intérim d'Interco' Outre-mer
Vice-président de l'Espace Sud Martinique
Maire de Les Anses d'Arlet

... 3 questions à Roukia KASSIDI, Présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand Nord de Mayotte

1. Vous venez de prendre la présidence de la CAGNM. Quel diagnostic dressez-vous du territoire, au regard de ses atouts et des difficultés à surmonter ?

Je porte aujourd'hui la responsabilité d'un territoire aux potentialités considérables. Le Grand Nord dispose d'atouts majeurs dans l'agriculture, la pêche, l'économie bleue et le tourisme. Son littoral, son lagon, ses ressources locales et ses communes, de Hamjago à Acoua, en passant par Mtsahara, M'Tsambo et Mtsangadoua, constituent des leviers importants de création d'emplois, de richesse et d'insertion pour notre jeunesse. Le territoire bénéficie aussi d'infrastructures stratégiques, avec le port de Longoni, le projet de futur aéroport à Bouyouni, ainsi que des zones économiques dynamiques comme Vallée 3, Dzoumogné ou Majicavo. Ces équipements doivent être pensés en coopération avec les autres intercommunalités. À la fois urbain et rural, le Grand Nord tire sa force de cette diversité. Notre ambition est d'en faire un acteur incontournable du développement de Mayotte. Les défis restent toutefois nombreux : mobilité, foncier, habitat informel, réseaux essentiels, déchets, équipements, espaces publics et adaptation climatique. Ils exigent une vision claire, un diagnostic partagé et une action coordonnée avec l'État et nos partenaires institutionnels.

2. Quelles priorités souhaitez-vous engager pour répondre aux besoins du territoire et accompagner son développement ?

Notre première priorité est de doter le Grand Nord des infrastructures indispensables à son développement : siège communautaire, mobilités, réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité et de télécommunications. Nous devons aussi inscrire notre action dans la transition environnementale, renforcer les équipements sportifs et culturels, valoriser le potentiel touristique du territoire et améliorer concrètement le cadre de vie par des espaces publics de qualité. Mais au-delà des projets, il s'agit de construire une véritable identité territoriale.



Je souhaite fédérer les habitants autour d'une vision commune, renforcer leur sentiment d'appartenance et faire du Grand Nord un territoire attractif, solidaire et créateur d'opportunités pour toutes et tous

3. Selon vous, quelles sont les conditions essentielles pour faire vivre durablement une intercommunalité et renforcer son action au service des communes et de ses habitants ?

La réussite de cette ambition repose d'abord sur une gouvernance étroite avec les communes, fondée sur la confiance, le dialogue et l'intérêt général. Elle suppose de clarifier les compétences, de définir collectivement des priorités et de garantir une action cohérente au service des habitants. Une intercommunalité efficace doit aussi s'appuyer sur une administration structurée, capable de piloter les projets, d'accompagner les élus et de traduire les orientations politiques en réalisations concrètes. Je défends une intercommunalité forte, exigeante et tournée vers l'action, capable de fédérer les communes autour d'une ambition commune : bâtir un Grand Nord plus attractif, plus solidaire et pleinement acteur du développement de Mayotte.

La CAGNM en quelques mots :



- **4 communes** (Acoua, Mtsambo, Bandraboua et Koungou.)
 - Avec plus de **103 000 habitants**, soit près d'un tiers de la population mahoraise, le Grand Nord est un moteur essentiel
 - Pour en savoir plus : <https://www.cagnm.yt>
-

1. Déplacement du président et de la délégation d'Interco' Outre-mer en Guyane, en Guadeloupe et en Martinique

Conduite par le président Eugène Larcher, la délégation d'Interco' Outre-mer réunissait Claude Plénet, membre du Bureau, vice-président de la CACL et maire de Rémire-Montjoly, Philippe Dezac, secrétaire, élu de la Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre et 1er adjoint de Petit-Bourg, Charaffoudine Ramadani Toto, président de la Communauté de communes de Petite-Terre, ainsi que la directrice générale, Caroline Cunisse.

Mobilités, équipements de proximité, valorisation des déchets, accueil du public, développement économique, infrastructures portuaires ou environnementales : partout, la délégation a pu constater la diversité des réponses engagées pour améliorer les services rendus aux habitants et accompagner les dynamiques locales. Ces visites ont aussi rappelé combien l'intercommunalité constitue, dans les Outre-mer, un levier indispensable pour adapter les politiques publiques aux réalités de chaque bassin de vie.

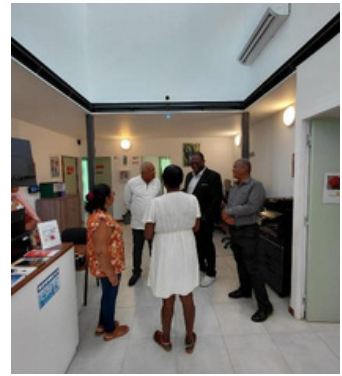
En Guyane, la délégation a rencontré les présidents des quatre intercommunalités du territoire : Sandra Trochimara pour la Communauté d'agglomération du Centre Littoral (Photo 1), Laurent Yawalou pour la Communauté de communes de l'Est Guyanais, Léniaïck Adam pour la Communauté de communes de l'Ouest Guyanais et Michael Rimane pour la Communauté de communes des Savanes. Un échange avec Gabriel Serville, président de la Collectivité territoriale de Guyane, est venu compléter cette séquence institutionnelle.



(PHOTO 1)



(PHOTO 2)



(PHOTO 3)

Les visites de terrain ont donné à voir des projets structurants, du futur transport en commun en site propre Yanéo aux déchetteries intercommunales (Photo 2 : site de la déchetterie de Rémire-Montjoly), en passant par le centre de valorisation des déchets verts de Rémire-Montjoly, le port maritime de l'Ouest guyanais et la Maison France Services d'Iracoubo (Photo 3). Autant d'exemples qui illustrent une action intercommunale à la fois opérationnelle, proche des habitants et attentive aux enjeux d'aménagement.

En Guadeloupe, la délégation est allée à la rencontre des six intercommunalités. À Cap Excellence, présidée par Éric Jalton, les échanges ont notamment porté sur l'AgroPark Caraïbes Excellence aux Abymes (Photo 4), dédié à l'agrotransformation des productions locales. La semaine s'est poursuivie auprès de la Communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre, avec le président Jean Bardail, de la Communauté de communes de Marie-Galante, aux côtés de Maryse Etzol, et de la Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre, présidée par Adrien Baron. Les visites ont permis de découvrir plusieurs équipements : le village artisanal de Port-Louis, l'usine Lizin Santral d'Anse-Bertrand, la Maison France Services de Marie-Galante (Photo 5), la STEP de Folle-Anse, la déchetterie de Petit-Bourg, la base nautique intercommunale ou encore la Maison des entreprises.



(PHOTO 4)



(PHOTO 5)



(PHOTO 6)

Les rencontres avec La Riviera du Levant (Photo 6), représentée par Yvan Martial, puis avec Grand Sud Caraïbe, autour de Thierry Abelli, ont permis d'aborder les priorités de la nouvelle mandature et les enjeux communs aux intercommunalités guadeloupéennes. La délégation a également été reçue par Guy Losbar, président du Département, puis par Ary Chalus, président de la Région, confirmant l'importance d'un dialogue renforcé entre intercommunalités, collectivités territoriales et partenaires institutionnels.

En Martinique, des échanges ont eu lieu avec les trois communautés : CAP Nord Martinique, présidée par Bruno-Nestor Azérot (Photo 7), l'Espace Sud Martinique, présidé par Fred Michel-Tirault (Photo 8), et la CACEM, présidée par Didier Laguerre. Cette étape en Martinique a permis de partager des priorités concrètes, des contraintes communes et des leviers d'action pour renforcer la place de l'intercommunalité dans la construction des réponses territoriales. Elle s'est conclue par un échange avec Lucien Saliber, président de l'Assemblée de Martinique (Photo 9).



(PHOTO 7)



(PHOTO 8)



(PHOTO 9)

Au fil de ces étapes, Interco' Outre-mer a mesuré la richesse des initiatives portées par ses membres : des projets souvent très opérationnels, conçus pour répondre aux besoins locaux, améliorer le quotidien des habitants et accompagner les transitions. Ce déplacement a également renforcé le lien direct avec les territoires, en valorisant des solutions de terrain, des coopérations locales et une capacité d'innovation qui nourrissent pleinement la dynamique du réseau.

1. « Quelles portes d'entrée pour des recrutements durables ? »

WEBINAIRE

Quelles portes d'entrée pour des recrutements durables ?

Du choix d'un collaborateur au tandem élu-cadre dirigeant

MARDI 23 JUIN 2026
15H00 (HEURE DE PARIS)
DURÉE : 1H30

9h00 (Antilles), 10h00 (Guyane), 16h00 (Mayotte)
et 17h00 (La Réunion)



Le webinaire du 23 juin a réuni élus, DGS, DRH et responsables de service autour des leviers d'un recrutement durable. Les interventions de Moufida Ali Soudja et Jean Luc Caiveau ont offert un éclairage concret sur le cadrage du besoin, les critères de sélection et les bonnes pratiques d'entretien. Les participants ont contribué : questions sur les points de vigilance, retours d'expérience, réactions sur la relation élu-cadre dirigeant. Cette dynamique collective a permis de transformer les apports en repères immédiatement mobilisables pour sécuriser chaque étape du recrutement et renforcer la collaboration dans la durée.

2. Déchets dans les Outre-mer : état des lieux, perspectives et solutions innovantes avec Monomeris

Le webinaire du 16 juin consacré aux solutions innovantes de gestion des déchets dans les Outre-mer a réuni des intervenants de premier plan. La séquence a été ouverte par Jiovanny William, député de Martinique, qui a dressé un point de situation et présenté sa proposition de loi dédiée à l'amélioration des politiques publiques en matière de déchets. L'équipe de Monomeris a ensuite présenté en détail son process de dépolymérisation ionique et a pu échanger directement avec les participants. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir Dominique Perben, ancien ministre des Outre-mer et administrateur de Monomeris, venu partager son analyse et les perspectives offertes par cette technologie.



Pour accéder à la présentation de Monomeris : cliquez [ICI](#)

Pour accéder à l'article de Outremers360° sur Monomeris : cliquez [ICI](#)

3. Interco' Outre-mer aux Assises Internationales des Territoires d'Activités Durables



Les 10 et 11 juin, aux Assises Internationales des Territoires d'Activités Durables, organisées par l'Association PALME, Charaffoudine Mohamed Ramadani Toto, président de la Communauté de communes de Petite-Terre, a représenté Interco' Outre-mer et porté la voix des territoires ultramarins dans les débats consacrés à l'écologie industrielle et territoriale.

À travers l'exemple de Mayotte, il a souligné l'importance d'ancrer les transitions dans les réalités locales : souveraineté économique, valorisation des ressources, coopération entre acteurs et ingénierie adaptée. Cette participation confirme l'engagement d'Interco' Outre-mer pour une approche concrète, territorialisée et fidèle aux besoins des Outre-mer.

Pour consulter le site des AITAD : cliquez [ICI](#)

4. Emploi et attractivité : France Travail et les Outre-mer unissent leurs forces

WEBINAIRE

Faire de l'emploi un moteur d'attractivité et de cohésion

A un moment clé pour définir vos priorités et engager de nouvelles coopérations, **Eugène Larcher, président d'Interco' Outre-mer**, a le plaisir de vous inviter, en partenariat avec France Travail, à un webinaire organisé en présence de **Thibaut Guilluy, directeur général de France Travail**.

Public :

Elus, DGS, DGA, DRH et responsables de service



Lundi 18 mai
2026



15h00 (Paris) - Durée : 1h
9h00 (Antilles), 10h00 (Guyane),
16h00 (Mayotte) et 17h00 (La
Réunion)



Le 18 mai, Interco' Outre-mer a organisé, en étroite collaboration avec France Travail, un webinaire dédié aux enjeux de l'emploi dans les territoires ultramarins. En présence du directeur général, Thibaut Guilluy, et des cinq délégations régionales de l'océan Indien, des Antilles et de la Guyane, les participants ont pu échanger sur les leviers d'attractivité, de formation et d'insertion adaptés aux réalités locales. Cette rencontre a permis de renforcer le dialogue opérationnel avec les intercommunalités et d'identifier des pistes concrètes pour soutenir l'accès à l'emploi et les dynamiques économiques ultramarines.

1. Sargasses : un communiqué qui rappelle l'urgence d'une réponse nationale

Interco' Outre-mer et l'ANEL ont publié un communiqué pour alerter sur l'ampleur d'une crise devenue structurelle : les échouages massifs de sargasses. Les deux associations dénoncent une situation qui, depuis plus de quinze ans, affecte la santé, l'économie et la qualité de vie des habitants des Antilles et de la Guyane. Elles rappellent que les collectivités, malgré leur mobilisation constante, ne peuvent plus faire face seules. Le communiqué appelle à une mobilisation nationale ambitieuse, à des moyens adaptés et à la mise en œuvre rapide de solutions concrètes pour protéger durablement les territoires et leurs populations.

Pour consulter le communiqué : cliquez [ICI](#)

Le 17 juin, l'ANEL et Interco' Outre-mer ont réuni en urgence les élus concernés afin de dresser un état des lieux partagé de la crise des sargasses. À la suite de cette réunion, un second comité de pilotage s'est tenu le 1er juillet. Ces échanges ont permis d'engager un travail de résolution et de plaider, actuellement en cours d'élaboration par les deux réseaux, afin de formuler des propositions opérationnelles.

2. Une contribution pour adapter ACV3 aux réalités ultramarines

Interco' Outre-mer a transmis à l'ANCT une contribution afin que la future vague Action Cœur de Ville 3 tienne pleinement compte des spécificités ultramarines. Cette contribution met en avant les conditions indispensables à la réussite du programme : une différenciation réelle pour les Outre-mer, un renforcement de l'ingénierie, une prise en compte centrale du foncier et de l'habitat indigne, ainsi qu'une gouvernance plus lisible. Elle propose des leviers opérationnels pour sécuriser les projets et soutenir des centralités plus attractives, résilientes et adaptées aux contextes locaux.

Pour consulter le communiqué : cliquez [ICI](#)

3. Logement social dans les Outre-mer : un rapport parlementaire qui appelle à changer d'échelle

Présenté le 10 juin 2026 devant le Comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale par François Jolivet et Karine Lebon, le rapport sur la politique du logement social dans les Outre-mer dresse un constat préoccupant. Il souligne l'ampleur des besoins, les freins fonciers, administratifs et financiers, ainsi que la nécessité d'adapter les politiques publiques aux réalités ultramarines. Interco' Outre-mer a contribué de manière significative à ces travaux en portant la voix des EPCI d'Outre-mer, notamment sur le rôle des intercommunalités, les enjeux fonciers et les procédures d'aménagement.

Pour consulter le rapport : cliquez [ICI](#)

4. Le guichet juridique de l'ANEL ouvert aux adhérents d'Interco' Outre-mer

Depuis le 20 mai 2026, le guichet juridique de l'ANEL est ouvert aux intercommunalités adhérentes d'Interco' Outre-mer. Gratuit et simple d'accès, ce service permet aux élus et aux services de bénéficier d'un appui sur les enjeux littoraux : sécurisation des procédures, analyse juridique, projets d'aménagement, gestion du domaine, etc. Les demandes sont adressées à Interco' Outre-mer, qui les transmet au service juridique de l'ANEL, avec un retour généralement sous quinze jours. Ce partenariat renforce l'accès des collectivités ultramarines à une ressource opérationnelle, utile et adaptée à leurs réalités de terrain.

Pour consulter le communiqué de lancement : cliquez [ICI](#)

1. Webinaire : acquérir un bien public, les impératifs de la maîtrise foncière, bases juridiques, outils d'arbitrage et retours d'expérience, le 9 juillet 2026

Acquérir un bien public et sécuriser la maîtrise foncière : une heure et demie pour comprendre les impératifs juridiques, anticiper les risques et renforcer vos pratiques opérationnelles. Un rendez-vous conçu pour les élus, DGS et techniciens souhaitant agir en confiance et avec efficacité.

Inscription obligatoire : cliquez [ICI](#)



INTERCO' OUTRE-MER

WEBINAIRE

ACQUÉRIR UN BIEN PUBLIC, LES IMPÉRATIFS DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE : BASES JURIDIQUES, OUTILS D'ARBITRAGE ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

Lors de cette séquence, Me Thomas Drouineau et Me Dominique Nicolas apporteront des repères pédagogiques et opérationnels pour :

- Comprendre les régimes juridiques d'acquisition (à titre onéreux / à titre gratuit)
- Rappeler les avantages fiscaux liés à l'intégration d'un bien immobilier dans le patrimoine public
- Utiliser la qualité d'Officier Ministériel du Président de l'EPCI
- S'appuyer sur des cas concrets en Outre-mer, pour passer de la théorie à l'action

JEUDI 09 JUILLET
15h00-17h00 (heure de Paris)

1927 AVOCATS

2. Salon Ter'ECO, La Réunion, les 16 et 17 septembre 2026

Organisé par l'agence EVENTGO, TER'ECO est un salon dédié aux élus locaux, parlementaires, cadres territoriaux et entreprises. Il offre un espace de dialogue entre décideurs publics et acteurs privés pour faire émerger des solutions concrètes, durables et adaptées aux enjeux des Outre-mer, notamment à La Réunion et à Mayotte. Face aux spécificités ultramarines, l'événement se veut un rendez-vous stratégique pour partager des expériences, renforcer les coopérations et accompagner une croissance plus responsable, inclusive et résiliente.

Retrouvez la présentation détaillée de TER'ECO : cliquez [ICI](#)



Nous avons le plaisir de vous annoncer notre
Nouveau partenariat avec
TER'ECO
Le Salon des collectivités des Outre-mer & des entreprises

16 et 17 septembre 2026
Parc des Expositions et des Congrès de Saint-Denis
NORDEV

[tereco.org](#)

By **EVENTGO**

3. Congrès ANEL 2026, Baie du Mont-Saint-Michel, du 23 au 25 septembre 2026

Ce rendez-vous réunira élus, experts et acteurs des littoraux autour des grands enjeux côtiers : adaptation au changement climatique, gestion intégrée, aménagement, économie bleue et avenir des territoires maritimes. Un temps fort pour échanger, partager des expériences et construire collectivement des réponses adaptées aux défis des littoraux.

Retrouvez toutes les informations sur la page dédiée : cliquez [ICI](#)



4. 36^e Convention des intercommunalités, Dunkerque, du 14 au 16 octobre

Une convention qui s'annonce toute particulière puisque c'est la première de ce nouveau mandat intercommunal. Présidents, vice-présidents, élus et cadres des intercommunalités de tout le territoire sont invités à participer à ce temps fort de l'association. Et pour la troisième année consécutive, Intercommunalités de France s'associe à Interco' Outre-mer pour proposer aux élus ultramarins un temps d'échange dédié.

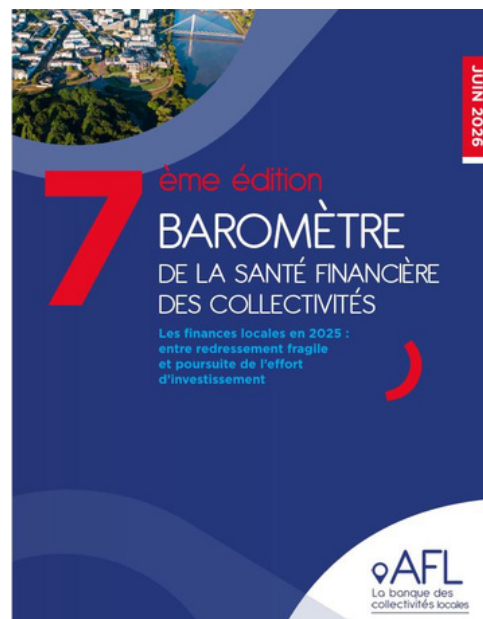
Retrouvez toutes les informations sur la page dédiée : cliquez [ICI](#)



1. 7e édition du baromètre de la santé financière des collectivités, par l'AFL

Dans un contexte marqué par le ralentissement de l'inflation, la progression de l'épargne brute et la stabilisation des principaux indicateurs financiers témoignent de la capacité d'adaptation des élus locaux, en dépit de leur contribution accrue au redressement des comptes publics. Ce panorama 2025 des finances locales met également en lumière une situation singulière : les collectivités continuent d'investir massivement alors même que cet effort est financé de manière croissante par l'emprunt.

Pour consulter le baromètre : cliquez [ICI](#)



2. Lancement de l'application « Le littoral de ma commune », Cerema

Le Cerema a lancé Le littoral de ma commune, une interface donnant accès aux données de référence sur les enjeux littoraux à l'échelle communale. Disponible pour plus de 1 000 communes, dans l'Hexagone, en Corse et en Outre-mer, l'outil rassemble cartes, chiffres-clés et indicateurs sur le trait de côte, les dynamiques littorales et les effets du changement climatique.

Pour consulter l'application : cliquez [ICI](#)



3. ADEME en Outre-mer, bilan 2025

L'ADEME publie le magazine annuel ADEME Outre-mer n° 9, consacré aux chiffres clés et aux projets phares de l'année 2025. Avec 57 millions d'euros engagés et plus de 320 projets accompagnés auprès de collectivités, entreprises et associations, l'agence confirme son rôle dans la transition écologique des territoires ultramarins. Ce numéro propose notamment un dossier sur l'extension des consignes de tri des emballages ménagers dans les Outre-mer.

Pour consulter le magazine : cliquez [ICI](#).
Pour retrouver les contacts en région : cliquez [ICI](#).